

**TOUS EN GREVE DEMAIN,
mardi 4 décembre**

Compte-rendu de la réunion avec le Cabinet de la ministre du 3 décembre

Étaient présents : les conseillers Social et Patrimoines de la ministre, des représentants de la direction générale des Patrimoines et de la sous-direction de l'archéologie, du secrétariat général du ministère, de la direction de l'Inrap.

Organisations Syndicales : SGPA CGT-Culture, Sud-Culture-Solidaires, SNAC-FSU, CNT-CCS.

Après un exposé des organisations syndicales sur les points revendiqués dans le préavis de grève, le conseiller social a répondu sur les 5 thèmes énoncés précédemment :

Le droit des précaires :

Les organisations syndicales ont longuement détaillé toutes les dégradations subies par les précaires et la politique brutale de la direction générale de l'Inrap à leur égard (voir préavis de grève). Le conseiller social a indiqué qu'il était nécessaire de clarifier les choses pour que « *les agents ne sentent pas spoliés* » par les nouvelles interprétations du droit à l'Inrap. A cette fin, il a proposé la tenue d'une réunion entre les organisations syndicales, la direction générale de l'Inrap sous le contrôle d'un représentant du secrétariat général du ministère de la Culture. Par ailleurs, il s'est dit favorable à la mise en place d'une bourse de l'emploi CDD au sein de l'Institut.

Conventionnement avec Pôle Emploi :

Le conseiller social souhaite que l'on travaille à l'amélioration des délais de traitement du chômage au sein de l'ensemble du ministère. A ce titre, tout en restant dans le cadre de l'auto-assurance, une convention de services pourra éventuellement être envisagée si cela s'avère être la bonne solution pour certains établissements publics.

Dialogue social à l'Inrap :

Le conseiller social a rappelé que la note de la Ministre du 30 août 2012 pour un dialogue social renforcé s'applique aussi à l'Inrap. Il a indiqué à la Direction Générale de l'Institut qu'il fallait détendre le calendrier pour donner du temps à l'élaboration d'un dialogue social de qualité.

Plan de résorption de la précarité :

Le conseiller social a rappelé que, lors de la réunion du 23 novembre dernier, le cabinet de la ministre s'est engagé à 160 recrutements sur 3 ans. Pour l'heure, il a indiqué ne pas pouvoir faire évoluer cette proposition. Il reste dans l'attente de négociations sur le dispositif de recrutement. L'intersyndicale a maintenu sa revendication d'un plan de résorption de la précarité à hauteur de 200 emplois.

Budget diagnostic de l'Inrap :

Sur le budget primitif Inrap 2013, dont le vote a été reporté à un Conseil d'administration le 7 décembre, les organisations syndicales ont fait remarquer qu'une baisse de 12,5 % des moyens alloués au diagnostic en jours homme par rapport à 2012, et 16 % depuis 2010, présentait un

risque majeur pour l'ensemble du dispositif de la protection patrimoniale. Cette baisse repose sur des allégations de baisse de prescriptions dont nous avons aucune communication.

La vérité est ailleurs !!

La réforme de la RAP tant promise n'aboutit à aucun moyen supplémentaire, bien au contraire. En 2013, l'estimation de RAP est de 83 millions d'euros, dont 30 % vont au FNAP. Une estimation de 52 millions d'euros pour l'Inrap est inscrite dans le BP Inrap 2013 à laquelle est ajoutée une subvention de 10 millions d'euros du ministère pour défaut de rendement ... encore un défaut de rendement !!

Faute de moyens financiers, près de 10 % de baisse de financement public sur les diagnostics par rapport à 2012 et 12 % depuis 2010..., l'enveloppe diagnostic est limitée à 68 000 j/h, dont 60 000 en j/h pour les diagnostics d'opérations courantes, le reste est pour les grands travaux. Ce sont ces opérations courantes, très liées à la politique de prescriptions des services de l'Etat, qui est attaquée de plein fouet ; ces opérations permettent d'approfondir et de pérenniser les études sur des territoires entiers en zones urbaines, périurbaines ou rurales, d'améliorer la connaissance de la construction des territoires et des réseaux. Ce sont aussi ces opérations qui coûtent le plus cher, c'est pourquoi, elles n'ont pas la côte auprès de gestionnaires qui nous dirigent. Ce sont aussi ces opérations qui maintiennent les équipes en place sur leurs territoires d'étude là où la continuité scientifique est possible. Bref, c'est un très mauvais choix fait par le ministère de la Culture. Il faut bien reconnaître que le ministère a lâché les petits aménageurs qui, à n'en pas douter, vont trouver à s'occuper en 2013 au Sénat quand la réforme du Code du Patrimoine sera inscrite à l'ordre du jour au Parlement.

Mais faute de moyen, ce sont aussi ces petits aménageurs qui verront à nouveau, le risque est majeur, les files d'attente de diagnostics s'allonger à nouveau car les Collectivités Territoriales en charge de diagnostic verront aussi leurs moyens en baisse, faute de rendement de la RAP. Elles auront la plus grande difficulté à réaliser les diagnostics et l'Inrap, en charge de la continuité de l'Etat, ne pourra assurer cette continuité, faute de moyen.

De plus, alors que la construction budgétaire entre les diagnostics et les fouilles s'établit à un rapport de 30-70, le BP 2013 est construit sur un rapport de 26-74, soit 1500 hectares de diagnostic en moins pour 2013 et une estimation de 70 fouilles en moins pour 2014.

Comme partout au ministère, les financements publics sont en recul et les établissements, ici l'Inrap, est sommé de chercher des financements sur des ressources propres, donc sur des fouilles. A ce titre, pour éviter une crise sociale, l'Inrap a prévu une réserve de 8000 j/h pour les fouilles car la demande serait très forte en 2013 mais pas pour longtemps... **Il manque 5 millions d'euros sur le budget 2013 pour être à hauteur des moyens de diagnostics de 2012.**

La boucle est bouclée et 2013, et la suite, s'annoncent comme très difficile, voire impossible. On est très loin du beau discours de Salon...et sur toutes ces questions, le Cabinet est MUET.

Seule la mobilisation et la confiance que nous nous portons peut les faire changer d'avis.

Face à ces maigres avancées (promesse de réunions sur les droits des précaires), l'intersyndicale appelle les agents à se mobiliser par tous moyens demain.

**SEULE LA MOBILISATION PERMETTRA D'AVANCER SUR
NOS REVENDICATIONS.**

**La défense du service public passe aussi et surtout par la défense
des missions et de l'emploi public.**

Paris, le 3 décembre 2012